



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LA ROCHELLE
26 AV DE FETILLY BP 90800
17000 LA ROCHELLE

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 03 36 277 157 321
Déclarant 2 (C) : 05 85 752 360 214
Référence de l'avis : 22 17 0013314 69
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

85B AV DU GENERAL DE GAULLE

17690 ANGOULINS

Numéro FIP : 170 71 48 6745597789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 06/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 17009

LOISEL LUDOVIC
OU BARBIER CHRISTELLE
85B AV DU GENERAL DE GAULLE
17690 ANGOULINS

Somme qu'il vous reste à payer

49,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2022.

Compte qui sera débité : FR76 1027 8021 810X XXXX XXX0 184
Identifiant de la banque : CMCIFR2AXXX
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020C36B7G157218PAS2A22

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2022.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP LA ROCHELLE
SAID 1 VILLE-EN-BOIS
26 AV DE FETILLY
BP 90800
17020 LA ROCHELLE CEDEX 1

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 21 822
Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : LOISEL
 Déclarant 2 - Nom de naissance : BARBIER

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,50

IMPOT SUR LE REVENU

Détail des revenus

	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....		23107		
Heures supplémentaires non exonérées.....		0		
Total des salaires et assimilés ²		23107		
Déduction 10% ou frais réels.....		- 2311		
Salaires, pensions, rentes nets.....		20796		20796
BIC non pro., régime micro, déclarés.....	8495			
Abattement ⁶	- 4248			
BIC non pro., régime micro, nets.....	4247			
BIC non pro., régime micro, total foyer fiscal.....				4247
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			18	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				18
Revenu brut global				25061
CSG déductible.....				- 215
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰				
Pension alimentaire versée à enfants majeurs ¹⁶ ...		3592	3592	
Total des charges déduites ¹¹.....				- 3592
Revenu imposable				21254
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			0	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 0
Impôt total avant crédits d'impôt			0	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	1		1	- 1
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 1

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

Revenus de capitaux mobiliers ⁴⁴.....
 Revenus professions non salariées ⁴⁶.....
 BASE IMPOSABLE.....
 Taux de l'imposition
 Montant de l'imposition.....

CSG - CRDS

9
 5607
 5616
 9,70%
 545

PREL SOL

9
 5607
 5616
 7,50%
 421

Total des prélèvements sociaux nets.....**966**

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022.....

382

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :**IMPOT SUR LE REVENU**Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³:

- 1

PRELEVEMENTS SOCIAUXPrélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³:**CSG-CRDS**

545

PSOL

421

Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :

- 517

- 399

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....

28

22

Solde des prélèvements sociaux 2021 ⁵³:**50****TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER****49**

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu, mais vous êtes redevable des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRESRevenu fiscal de référence ²⁵.....

21822

Informations indiquées pour mémoireRCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

9

Revenus exonérés

Heures supplémentaires.....

Déclarées

Déclar. 2

631

Heures supplémentaires.....

Nettes

568

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Déclar. 1**Déclar. 2****Enfant(1)**

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Plafond total de 2020.....	16062	16062	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 16253	= 4114

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401